



**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Le général Lattre de Tassigny et l'empereur Bao Dai/09/11/1951  
Auteur : [A.D.P. AGENCE DIFFUSION PRESSE](#)

**GUERRE ET PAIX EN INDOCHINE**

**1945-1954**

**Dossier pédagogique**

# SOMMAIRE

<b>VOCABULAIRE, REPERES CHRONOLOGIQUES, BIOGRAPHIES.....</b>	<b>PAGES 1-2</b>
<b>1. DE LA GUERRE A LA GUERRE (1945 – 1946).....</b>	<b>PAGES 3-10</b>
<b>2. LA GUERRE D’INDOCHINE (1946 – 1954).....</b>	<b>PAGES 11-19</b>
<b>3. LA PAIX EN INDOCHINE (1954).....</b>	<b>PAGES 20-26</b>

Le XXe siècle apparaît comme un « siècle de fer » marqué par deux guerres mondiales, et d’innombrables conflits - guerres civiles, guerres entre états - malgré des tentatives pour organiser une paix mondiale. Ainsi, la Chine ne connaît que 6 mois de paix entre 1917 et 1949 et il est difficile de comprendre l’histoire de la France sans savoir qu’elle a connu des conflits presque ininterrompus de 1939 à 1962. L’Indochine, possession française depuis la fin du XIXe siècle, subit la Seconde Guerre mondiale, les conflits de décolonisation (1946-1954) et la Guerre du Vietnam (1963-1975).

## VOCABULAIRE

**Viêt-Minh** : abréviation du Viêt Nam Dôc Lap Dong Minh ou **Ligue pour l'indépendance du Viêt Nam**. Ce mouvement est créé en mai 1941 par Hô Chi minh. Contrôlé par les Communistes, il a pour but de lutter contre les Japonais puis contre les Français.

**Trois ky** : territoires formant l'actuel Vietnam, contrôlés par les Français ; les protectorats du **Tonkin** (Hanoi) et de l'**Annam** (Hué) et la colonie de **Cochinchine** (Saïgon).

**L'Indochine française** comprend en 1939 les **trois Ky**, le **Cambodge** et le **Laos** soit 22 millions d'habitants - dont 17 millions de Vietnamiens - et 50 000 européens.

**Guérilla** : tactique de combat reposant sur le harcèlement des forces adverses, le refus d'une bataille rangée. Pour des combattants moins nombreux et/ou moins bien équipés, il s'agit d'épuiser l'adversaire. La guérilla ou « petite guerre » est pratiquée depuis l'Antiquité.

## REPERES CHRONOLOGIQUES

RELATIONS INTERNATIONALES	INDOCHINE
<b>8 mai 1945</b> : capitulation allemande	<b>9 mars 1945</b> : les troupes japonaises éliminent les troupes françaises
<b>2 septembre 1945</b> : capitulation japonaise	<b>2 septembre 1945</b> : Hô Chi Minh proclame l'indépendance de la République démocratique du Vietnam
	<b>mars-novembre 1946</b> : négociations franco-vietnamiennes
	<b>décembre 1946</b> : insurrection lancée par Ho Chi Minh, début de la guerre
<b>1949</b> : la Chine devient communiste, aide le Vietminh	<b>mars 1949</b> : la France reconnaît l'indépendance du Vietnam puis du Laos, du Cambodge tout en les contrôlant
<b>1950-1953</b> : Guerre de Corée. Les Américains doivent faire face à la Chine communiste	<b>septembre 1950</b> : défaite française de Cap Bang au nord
<b>1951</b> : les Etats-Unis envoient du matériel aux troupes françaises	<b>1950-1952</b> : victoires du général de Lattre (Hoa Binh) puis du général Salan (Na San)
<b>20 juillet 1954</b> : accords de Genève créant deux états au Vietnam	<b>mars-avril 1954</b> : siège du camp retranché français de Diên Bien Phu. Victoire du Vietminh

## BIOGRAPHIES

**Jean Decoux (1884-1963)** Amiral à la tête de la flotte d'Extrême-Orient, il est nommé par Pétain gouverneur général d'Indochine en juin 1940. Il reste fidèle à Vichy, tente de garder l'Indochine en dehors de la guerre et passe des compromis avec les Japonais. Traduit devant la justice pour collaboration, il bénéficie d'un non-lieu en 1949.

**Bao Dai (1913-1997)** Empereur d'Annam depuis 1925, il veut moderniser son pays tout en ménageant les Français. Il abdique en 1945 sous la pression de Hồ Chí Minh mais redevient chef d'Etat en 1948 à la demande des Français. Il est théoriquement à la tête de tout le Vietnam mais il est écarté après la défaite de Diên Bien Phu, quitte le Vietnam en 1955.

**Hồ Chí Minh ou Nguyễn Ai Quốc (1890-1969)** Militant vietnamien, il assiste au Congrès de Tours en 1920 et devient communiste. En 1930, il fonde le parti communiste puis le Viêt-Minh en 1941. En 1946, il tente de négocier avec la France mais l'échec de la conférence de Fontainebleau et l'insurrection de Hanoï marquent le début de la guerre. Après les accords de Genève, il renforce le régime communiste au Nord Vietnam et soutient militairement les révoltés communistes au Sud-Vietnam.

**Jean de Lattre (1889-1952)** Général de Brigade en 1939, il fait partie de l'armée d'armistice mais tente en novembre 1942 de passer à la clandestinité quand les Allemands envahissent la zone libre. Il s'évade, rejoint de Gaulle qui lui confie la 1ère armée. Il débarque en Provence, libère l'Alsace et rentre en Allemagne. Le 9 mai 1945, il signe au nom de la France, la capitulation du IIIe Reich. En 1950, il est nommé haut-commissaire et commandant en chef en Indochine. Un cancer l'empêche de continuer sa tâche. Il est fait maréchal de France à titre posthume en 1952.

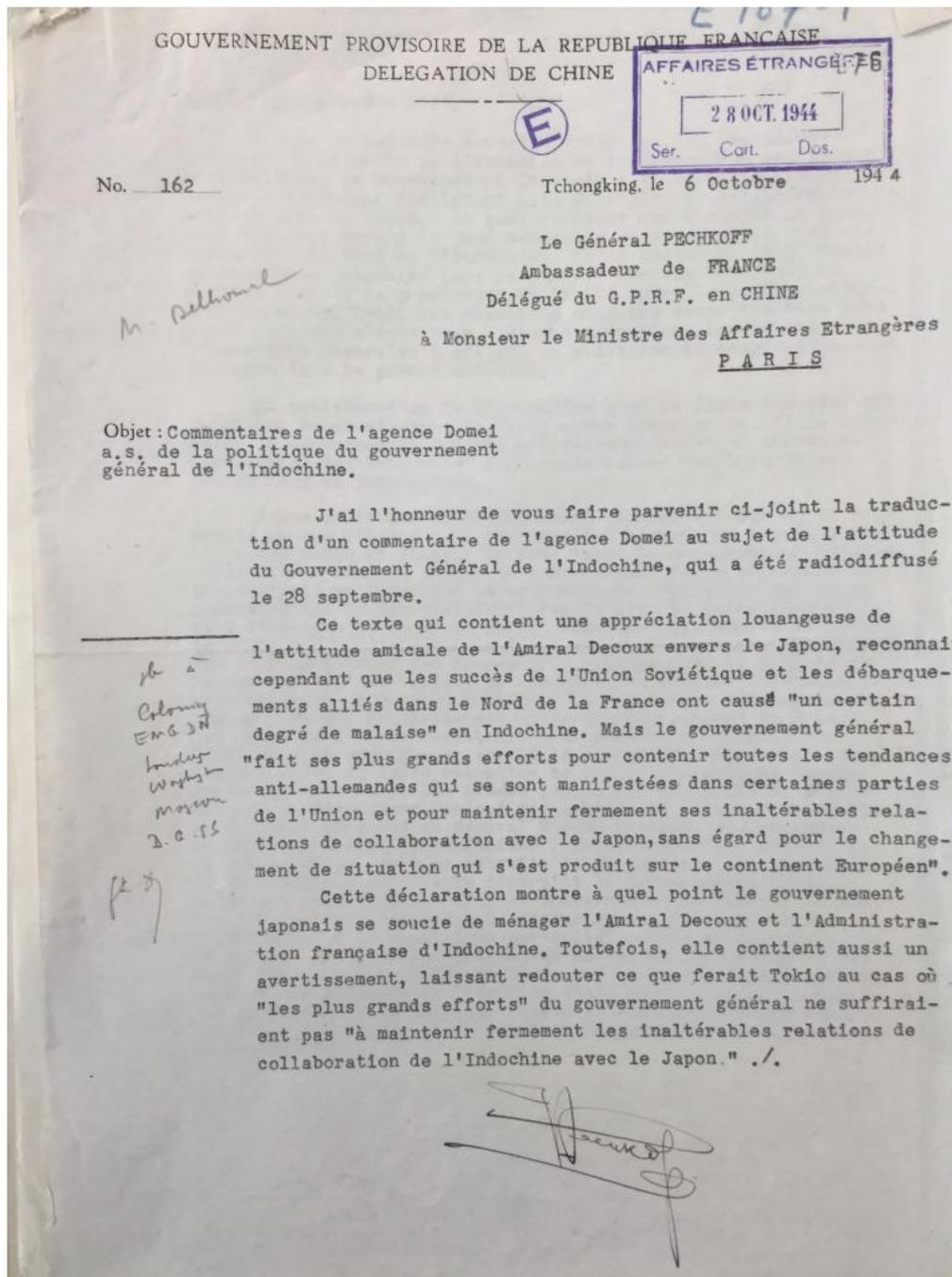
**Vo Nguyễn Giap (1912-2013)** Militant communiste vietnamien dès les années 1930, il devient un grand chef militaire, adepte de la guérilla. Il connaît des échecs militaires coûteux mais organise avec succès le siège du camp retranché de Diên Bien Phu. On lui attribue la stratégie de lutte contre les Américains alors même qu'il a été écarté de la direction du Parti communiste vietnamien à la fin des années 1960.

# 1) DE LA GUERRE A LA GUERRE (1945 – 1946)

## LE TEMPS DE L'OCCUPATION JAPONAISE.

### Document 1 : La collaboration entre le représentant de Vichy et le Japon.

Lettre du général Pechkoff ambassadeur en Chine adressée au ministre des Affaires étrangères, 6 octobre 1944. Correspondance politique, Asie-Océanie 1944-1945. Indochine 120QO, 167-1. Occupation japonaise. Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



**Document 2 : Le Japon prend le contrôle de l'Indochine.**

Extraits de la presse australienne mars 1945. Correspondance politique, Asie-Océanie 1944-1945. Indochine 120QO, 167-1. Occupation japonaise. Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

THE SYDNEY MORNING HERALD du 12/3/45

## Japanese Seize All Indo-China

NEW YORK, March 11 (A.A.P.).—The Japanese have disarmed all French troops and police in Indo-China and the French Settlement in Shanghai and have taken over the administration of the two territories. The action apparently was prompted by fear of an Allied landing on the Asiatic mainland. The excuse given by Tokyo was that the French had assisted the Allies and had failed to co-operate with the Japanese.

In Indo-China there was some armed opposition, particularly at Saigon, but Tokyo reports that Japanese troops quickly occupied all naval and military establishments, power stations, railway stations, and police headquarters throughout the country.

According to Chungking Radio the French garrison in Indo-China numbered about 10,000 men. In Shanghai there were nearly 2,000 troops and police garrisoning the French Concession.

The Governor-General of Indo-China, Vice-Admiral Decoux, was taken into protective custody after he had rejected a Japanese ultimatum.

acts and instituted a sunset to sunrise curfew. People are forbidden to gather in groups of more than three.

A Japanese Imperial Headquarters announcement broadcast by Tokyo Radio said that the Japanese Expeditionary Forces in Indo-China had found it impossible to carry on any further a joint defence owing to the insincere attitude of the French authorities. Therefore the expeditionary forces look all necessary steps on Friday night based on their decision to defend the land single-handed. By this action the Japanese wiped out hostile influences. The Japanese Army disarmed part of the Indo-China forces and the armed police, who resisted.

“TREACHEROUS ACTS”

The Japanese have also forced Siam to accept a three-point programme, including pledges to seize all Frenchmen attempting to flee into Siam from Indo-China and to increase the flow of supplies to Japan.

Tokyo Radio said later that the French authorities had committed treacherous acts, taken up arms against Japan, co-operated with American aircraft and submarines attacking Japanese vessels, furnished supplies to the China-based American air forces, and had refused to fire on American planes flying over the country.

**SECRET AIRFIELD**

It said that U.S. planes were operating from a secret airfield at Taigin, 40 miles north of Hanoi, and that the French authorities on several occasions had assisted to supply the American planes based at Taigin.

The radio explained: “The full occupation means the end of colonial status for Indo-China, Japan promising eventual independence to the Indo-Chinese in return for co-operation. Japan holds no territorial ambitions, and instead of wiping out hostile influences Japan will now be able to extend whole-hearted co-operation to the Indo-Chinese, who have been groaning for many years under foreign oppression.”

THE DAILY MIRROR du 10/3/45

## JAPS SEIZE POWER IN INDO-CHINA

Daily Mirror World Cables.

WASHINGTON, Saturday. — The Japanese have seized full military control in French Indo-China, according to Tokio Radio.

ALL French troops have been disarmed, and key establishments and facilities seized.

The French Governor-General (M. Decoux) has been arrested, and Government offices and essential services taken over.

Tokio says the step was taken because of the “help given U.S. aircraft and submarines operating in the China Sea,” and claims that French officials secretly tried to join hands with the Allies.

The French are accused of receiving weapons and ammunition from U.S.A. and China, and it is alleged that a conference of administrative chiefs on February 20 favored a declaration of war on Japan.

Japanese military authorities say that negotiations with French officials at Hanoi, the capital, collapsed last night, after which the Army took speedy action.

THE CANBERRA TIMES du 12/3/45

## JAPS TAKE CONTROL IN INDO-CHINA

NEW YORK, Sunday.

A Japanese military proclamation has imposed strict martial law in Indo-China and ordered the death penalty for hostile acts.

It also instituted a sunset to sunrise curfew, while people are forbidden to gather in groups of more than three, says Saigon radio.

Tokyo radio reports that the full occupation of Indo-China means the end of the colonial status of the country. Japan is promising eventual independence to the Indo-Chinese in return for co-operation.

The radio said “Japan does not hold territorial ambitions. Instead of wiping out hostile influences, Japan is now able to extend whole-hearted co-operation to the Indo-Chinese who have been groaning for many years under foreign oppression.

The Japanese ambassador has induced Thailand to promise to seize and disarm Frenchmen attempting to flee across the border from Indo-China.



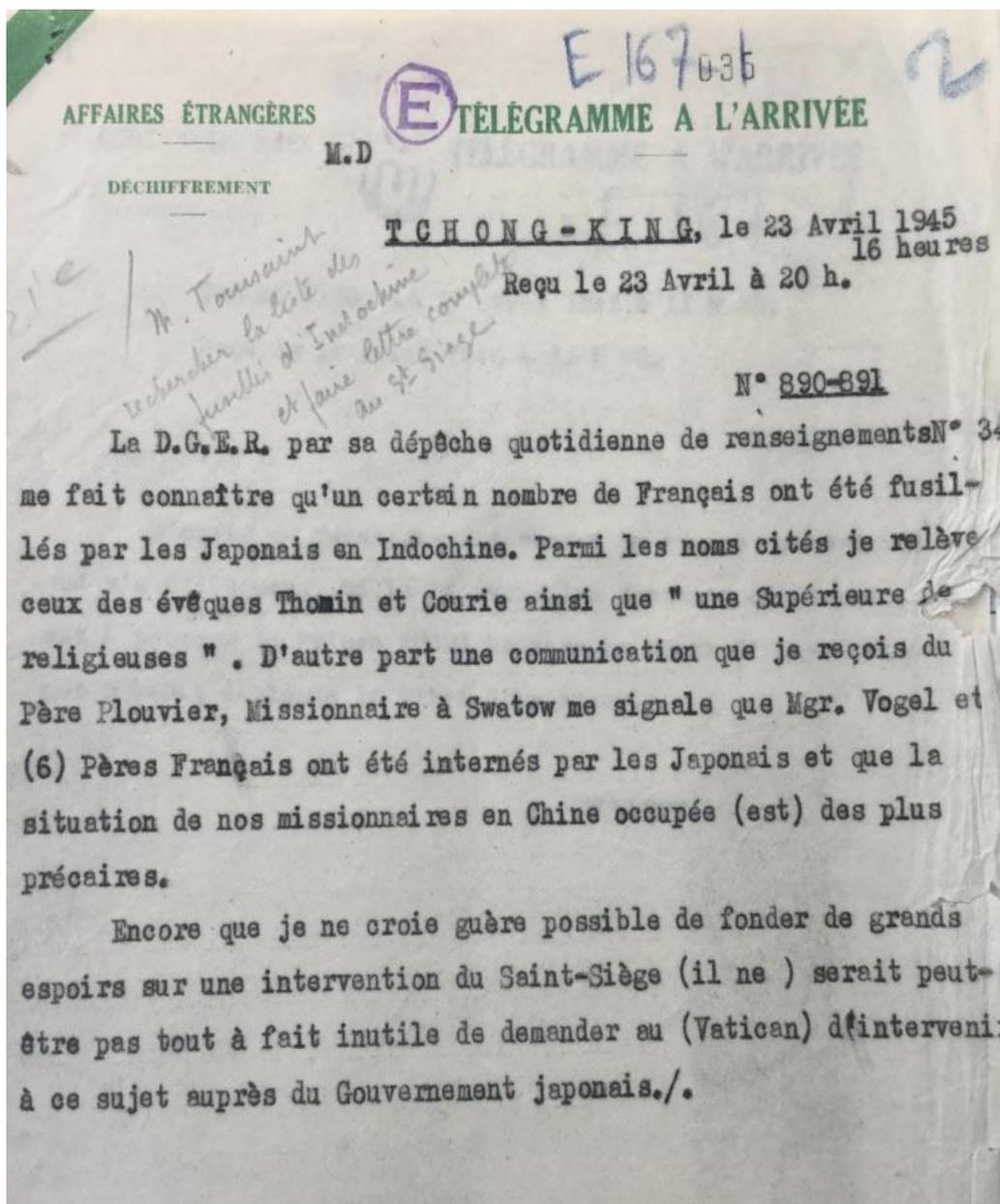
The Japanese action abrogates an agreement signed in Tokyo in March, 1941, between the Vichy regime and the Japanese Government whereby Japanese troops were granted points of access to Indo-Chinese territory and the right of occupation of certain agreed places.

**MARTIAL LAW**

A Japanese military proclamation broadcast by Saigon Radio imposed strict martial law in Indo-China. It ordered the death penalty for hostile

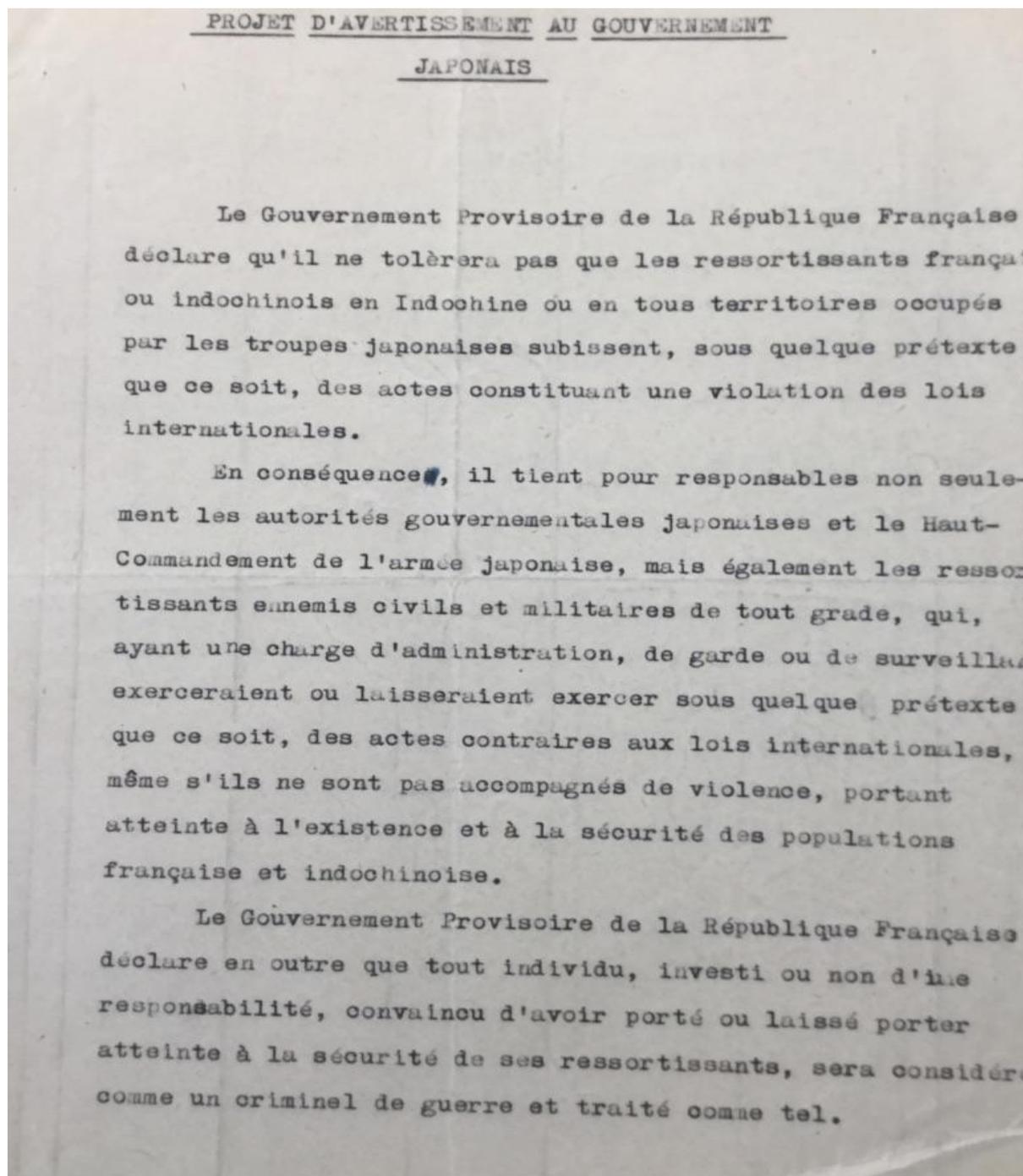
**Document 3** : Situation des Français en Indochine, en 1945.

Télégramme à l'arrivée, 23 avril 1945. Correspondance politique, Asie-Océanie 1944-1945. Indochine 120QO, 167-1. Occupation japonaise. Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



**Document 4** : Position du gouvernement provisoire de la République Française.

Projet d'avertissement au gouvernement japonais, avril 1945. Asie-Océanie 1944-1945. Indochine 120QO, 167-1. Occupation japonaise. Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



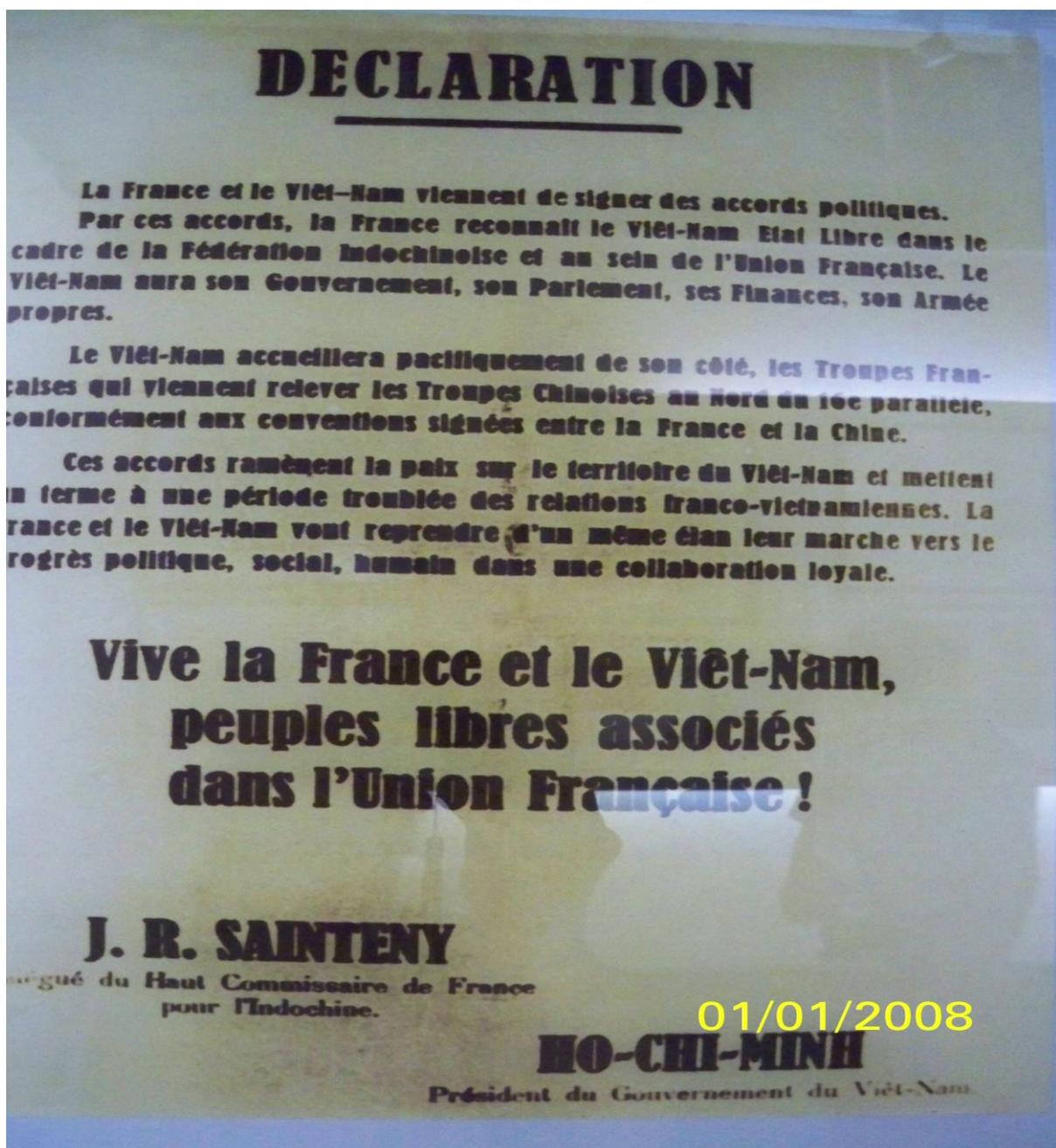


## LE MALENTENDU DE 1946 ENTRE FRANÇAIS ET VIETNAMIENS : LA PAIX IMPOSSIBLE.

Le 2 septembre 1945, le Japon capitule mais il n'y a plus de troupes françaises en Indochine, hormis quelques groupes qui résistent. Hô Chi Minh en profite pour proclamer la République démocratique du Vietnam à Hanoï. La France envoie des troupes mais essaie en même temps de négocier avec les Vietnamiens.

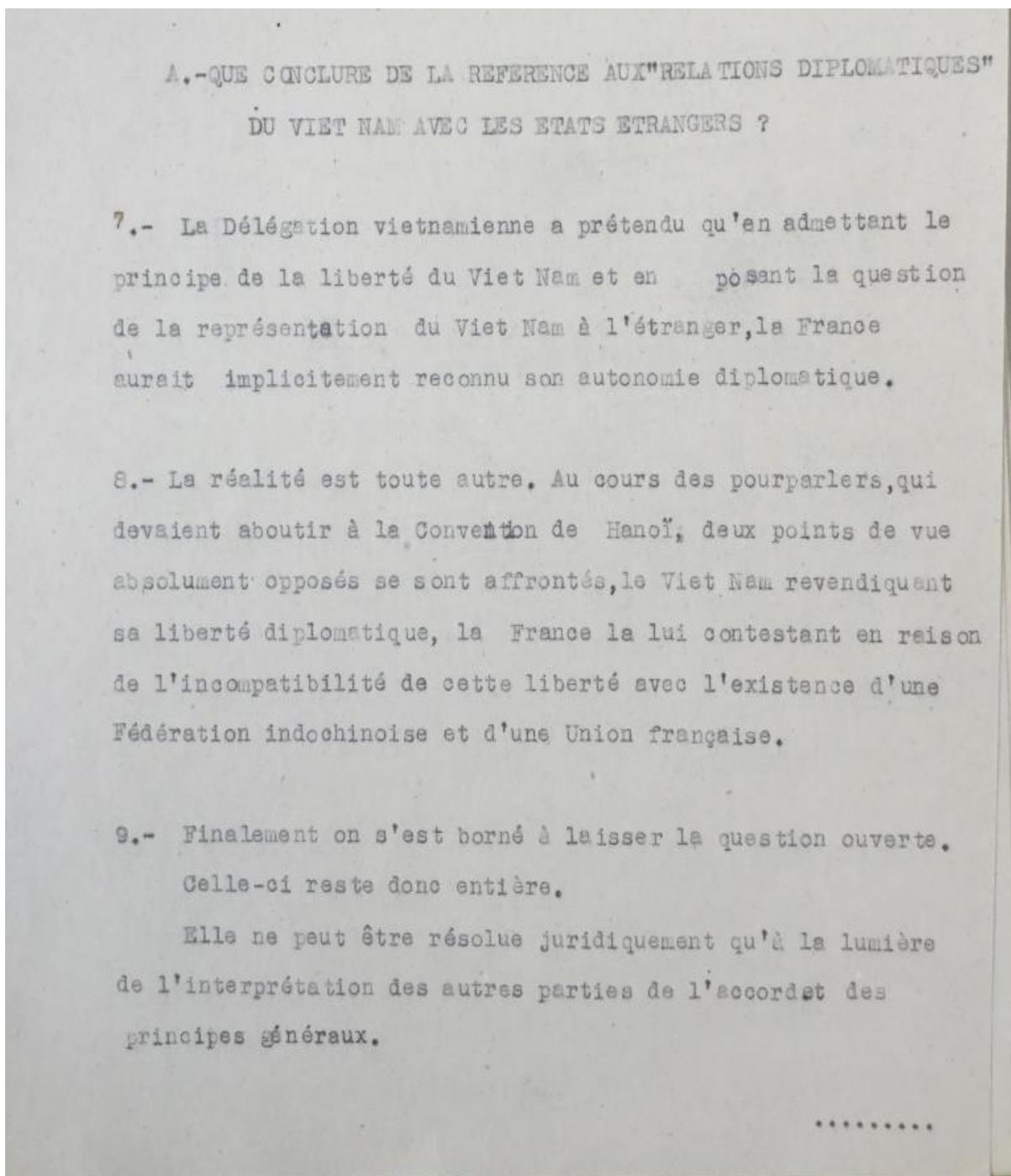
### Document 5 : Les apparences de la paix.

Photographie d'une déclaration conjointe franco-vietnamienne, 1946. Musée de Hanoï, © Christian Birebent, 2017.



**Document 6** : Les négociations de Fontainebleau.

Modus vivendi Franco-vietnamien, 14 septembre 1946. Asie-Océanie 1944-1955, Indochine 120QO68, 162-1, conférences DALAT, Fontainebleau 1946. Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



**Etude des documents 5 et 6 :**

Complétez le tableau suivant, en utilisant les informations des deux documents.

<b>Une entente franco-vietnamienne possible ?</b>	<b>Des éléments de désaccord persistants.</b>

Les négociations échouent en 1946, les violences reprennent et la guerre commence. Elle est marquée par des actions de guérilla et dure 8 ans.

## 2) LA GUERRE D'INDOCHINE (1946-1954)

---

### **Document 7** : Le Vietminh en armes.

Troupes du Vietminh, au début de la Guerre d'Indochine. Musée de Hanoï, © Christian Birebent, 2017.



### **Document 8** : Propagande du Vietminh.

Soldats du Vietminh censés avoir abattu un avion français, 1946. Musée de Hanoï, © Christian Birebent, 2017. Ce document de propagande ne correspond pas à la réalité.



**Etude des documents 7 et 8 :**

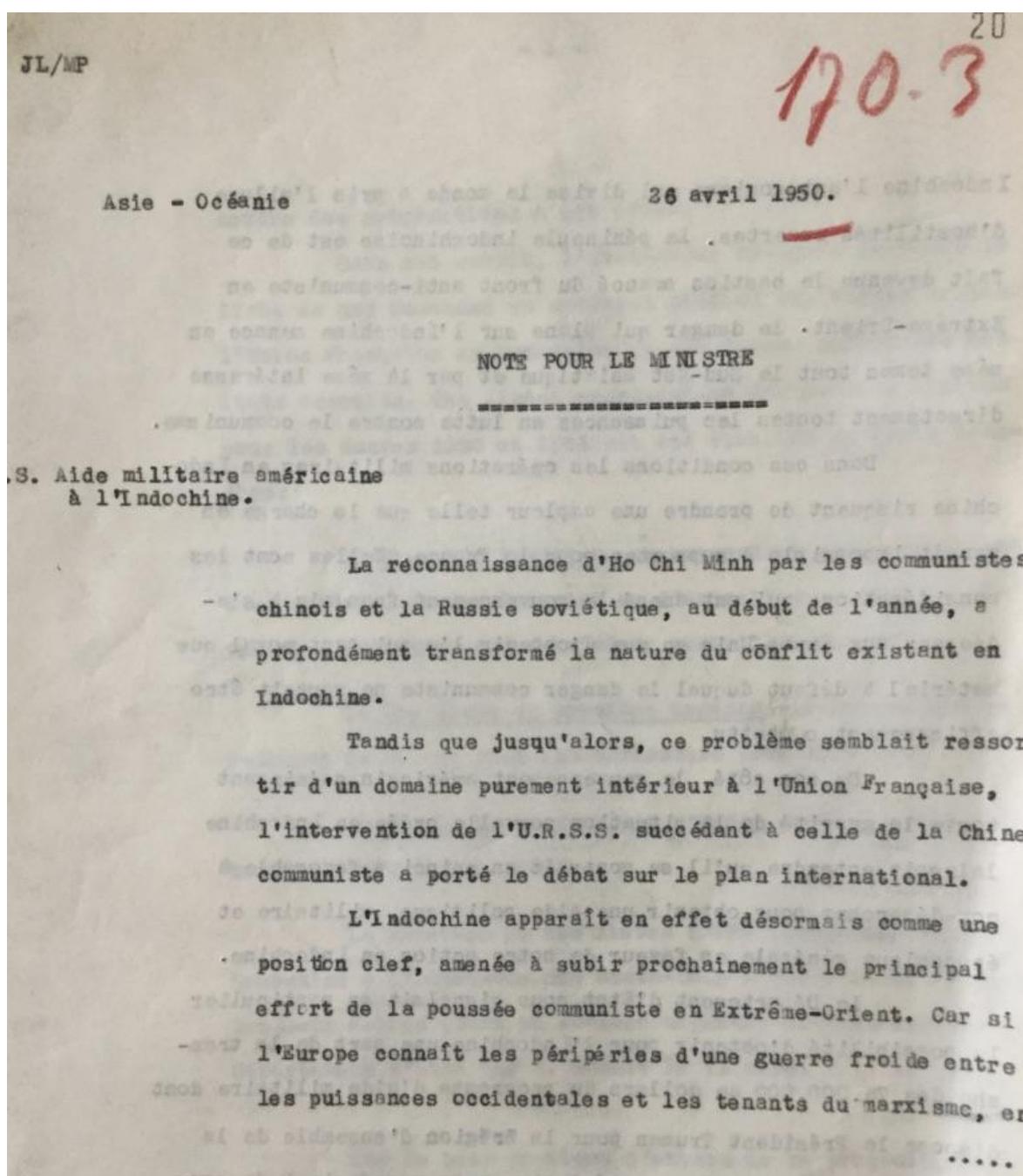
1) Montrez que les photographies (**documents 7 et 8**) sont des instruments de propagande en faveur des Vietnamiens

2) Quels éléments de la **photographie 8** prouvent qu'elle ne correspond pas à la réalité ?

**Document 9** : 1949, l'Indochine dans la guerre froide.

Jusqu'à la fin des années 1940, les Etats-Unis n'aident pas la France en lutte contre le Vietminh, étant hostiles au maintien du colonialisme. A partir de 1949, ils changent de politique.

Note pour le ministre du 26 avril 1950 sur la situation en Indochine après reconnaissance du Vietnam par la République populaire de Chine en 1949. Fournitures militaires américaines à l'Indochine (1950-1951). Indochine 120QO, E 170 3. Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.



Indochine l'antagonisme qui divise le monde a pris l'allure d'hostilités ouvertes. La péninsule indochinoise est de ce fait devenue le bastion avancé du front anti-communiste en Extrême-Orient. Le danger qui plane sur l'Indochine menace en même temps tout le Sud-Est asiatique et par là même intéresse directement toutes les puissances en lutte contre le communisme.

Dans ces conditions les opérations militaires en Indochine risquent de prendre une ampleur telle que la charge en serait impossible à supporter pour la France. Telles sont les considérations qui ont amené le gouvernement français à s'adresser aux Etats-Unis en vue d'obtenir l'appui tant moral que matériel à défaut duquel le danger communiste ne saurait être efficacement combattu.

De son côté, le gouvernement américain saisissant toute la gravité de la situation nouvelle créée en Indochine laissait entendre qu'il se montrait en principe favorable à nos démarches pour obtenir une aide politique, militaire et économique générale en faveur de notre action en Indochine.

Le Département d'Etat nous signalait en particulier la possibilité d'obtenir pour l'Indochine une part de la tranche des 75.000.000 de dollars du programme d'aide militaire dont dispose le Président Truman pour la "région d'ensemble de la Chine". Nos interlocuteurs américains nous suggéraient de sou-

#### Etude du document 9 :

- 1) Soulignez dans le texte les raisons qui expliquent le changement de politique des Etats-Unis en faveur de la France.
- 2) Pourquoi les responsables français insistent-ils sur la gravité de la situation ?

## **Document 10** : L'aide américaine à la France.

Extrait du livre « France-Amérique, 200 ans d'histoire » de Christian Birebent, Ellipses, 2010

La victoire des Communistes en Chine en 1949 constitue un choc pour l'Occident et menace directement la présence française à la frontière sud. Dean Rusk, Secrétaire d'Etat adjoint, annonce que les « *ressources des Etats-Unis seraient déployées pour préserver l'Indochine et le Sud-Est asiatique de nouveaux empiètements communistes* ». Après l'attaque nord-coréenne en 1950, Truman applique l'endiguement du Communisme à l'Asie. Les dirigeants français reprennent le même thème mais combattent avant tout pour préserver une colonie, sans choisir entre différentes politiques, alors que pour les Etats-Unis l'enjeu est mondial. Cela donne aux Français un moyen de pression sur leur grand allié. Ils ne peuvent envoyer qu'un bataillon en Corée en raison de leur guerre en Indochine mais vont tirer bénéfice du conflit en Corée. Ils rejettent les propositions américaines visant à soutenir des nationalistes vietnamiens et expliquent que les programmes militaires américains en Europe seront compromis si on ne les aide pas en Indochine. Aux Etats-Unis, on considère de plus en plus que l'enlèvement de la France en Indochine ne lui permet pas de remplir ses obligations ailleurs. En mars 1949, Vincent Auriol et Bao Dai<sup>1</sup> signent un accord reconnaissant l'indépendance du Vietnam mais il est vidé de sa substance. Cela ne satisfait guère les Américains qui vont revenir sans cesse sur ce thème. Ils reconnaissent aussi le gouvernement de Bao Dai malgré les réserves des experts de l'extrême-Orient qui estiment que son régime est condamné et que l'Indochine sera indépendante. L'aide militaire étant destinée à l'Europe, on avance l'idée d'un fonds de 75 millions de \$ à la disposition du président pour l'Asie. Le Congrès approuve mais comme en juin 1950 la loi n'est pas encore signée, Dean Acheson persuade Truman d'envoyer une aide directe ... encore illégale. 3 milliards de \$ sont dépensés entre 1950 et 1954 et à la fin de la guerre, 80 % des dépenses sont assurées par les Etats-Unis mais seules des troupes professionnelles françaises combattent sur place. Les Etats-Unis veulent bien aider à la lutte anticommuniste mais elle doit être débarrassée de tout colonialisme; aussi ils tiennent à ce que les « états associés » deviennent de véritables états. L'aide est néanmoins donnée directement à la France qui la répartit entre ses protégés.

---

<sup>1</sup> Bao-Daï est le fils de l'empereur d'Annam Khai-Dinh, auquel il succède en 1925. Il abdique en 1945 lors de la naissance de la République dirigée par Ho-Chi-Minh. En 1949, il devient le chef de l'Etat pour l'ensemble du Vietnam mais apparaît comme un fantoche, aux mains des Français pour beaucoup de Vietnamiens.

**Document 11** : Le ministère des Affaires étrangères et l'aide américaine.

Télégramme du ministre des Affaires étrangères à l'ambassade de France à Washington, 18 mars 1950. Fournitures militaires américaines à l'Indochine (1950-1951). Indochine 120QQ, E 170- 3. Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

MINISTÈRE  
JI/CM DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ASIE-OCEANIE  
à Chiffres  
N°  
ANALYSE  
Transmission des listes  
concernant l'aide mili-  
taire de première et  
seconde urgence.

*1703*  
*Wph*  
**RÉSERVÉ**  
Paris, le 18 mars 1950  
*Le Ministre des Affaires Étrangères*  
à Ambassade WASHINGTON 2227-2229  
Communiquer à LONDRES 2308-09

*Reservé*

Je me réfère à mon télégramme n° 170-1703 du 22 février.  
Faisant suite à la remise à l'Ambassade des Etats-  
Unis de la première liste de matériel qui a fait l'objet  
de mon télégramme précité, je vous adresse par valise nos  
demandes concernant l'aide de première et seconde urgence  
solicitée par nous dans le cadre du programme d'aide géné-  
rale dont vous poursuivez la négociation avec le Dépar-  
tement d'Etat.  
Il vous appartiendra de remettre ces listes aux ser-  
vices compétents au moment que vous estimerez le plus  
opportun.  
Vous voudrez bien trouver également en annexe à ces  
listes une note établie par les services du Général  
Cherrière et justifiant la nécessité de l'aide américaine.

Je vous laisse le soin de juger s'il y a lieu d'uti-  
liser la substance de cette note destinée à votre informa-  
tion personnelle au cours de vos démarches auprès de vos  
interlocuteurs ./.

Diplomatie

*C. Parodi*

Diffusion: Prés. République  
Prés. Conseil  
MM. PARODI  
CLAPIER  
de BOURBON BUSSET  
Duplicata



**Document 12** : Les opérations militaires en Indochine.

Carte réalisée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, direction des Archives, pôle géographique, 2019.



**Etude du document 12 :**

1) Notez les régions d'Indochine où se déroulent des combats.

2) Quelle partie du Vietnam connaît le plus de combats ?

### 3) LA PAIX EN INDOCHINE (1954)

#### LA SITUATION DRAMATIQUE DE LA POSITION FRANÇAISE EN INDOCHINE EN 1954

**Document 13** : Dossier « les états associés à l'épreuve de l'offensive Vietminh ». Histoire politique des Etats Associés de CAO-BANG à l'armistice (novembre 1950-Juillet 1954). Asie-Océanie 1944-1955. Indochine, 120QO, E 159-3, 1952-1955 Ministère des états associés en France. Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

L'aggravation rapide de la situation qu'illustrera encore le désastre subi à l'occasion du repli de la garnison d'ANKHE, a conduit en effet la délégation française à rechercher une décision rapide à Genève. L'idée d'un partage, lancée par les Britanniques, puis reprise par la Chine et le Vietminh, est acceptée par la France. La question d'une internationalisation du conflit, envisagée pendant et après la bataille de DIEN BIEN PHU ne se pose même plus.

L'Ambassadeur DEJEAN et le général NAVARRE sont remplacés par le Général ELY qui cumule désormais les deux fonctions. Quelques jours plus tard, la formation du Cabinet MENDES-FRANCE ne laisse plus de doute, malgré les redoutables difficultés qui restent à surmonter, sur la possibilité de parvenir au cessez-le-feu.

C'est chose faite le 20 Juillet, à la date que s'était fixé lui-même le Président du Conseil.

Les adversaires du Gouvernement ne manquent pas de dénoncer le prix trop élevé de cet armistice. Il ne fait cependant de doute pour personne, dans les milieux informés, que cette décision a permis d'éviter de justesse la catastrophe.

Il appartenait pourtant au Gouvernement qui avait eu ce singulier mérite, d'oublier rapidement les réalités qui avaient guidé un choix douloureux : après comme avant le cessez-le-feu la France en Indochine continuait à ne pas distinguer le souhaitable du possible.

Fondés à tort sur des études de spécialistes, les rapports officiels sur la situation ont constamment sacrifié à un optimisme que démentaient les événements du lendemain et, si l'on avait pris la peine de les observer de plus près, ceux de la veille. Ainsi s'explique, de Cao-Bang à Dien Bien Phu, la surprise toujours recommencée des autorités responsables.

Déjà, l'ascension de la puissance militaire vietminh de 1946 à 1950, de nature cependant à justifier un changement de politique, avait été insuffisamment soulignée. De même, à travers une longue série d'appréciations rassurantes, on n'a pas pris garde au fait que de l'automne 1950 à l'armistice, l'adversaire a presque constamment gardé l'initiative des opérations, avec des résultats quasi-nuls au début de la période de LATTRE, mais par la suite de plus en plus substantiels. Il était admis officiellement au contraire que le choc des deux corps de bataille était toujours préjudiciable au Vietminh et creusait dans ses rangs des vides irréparables, d'autant plus graves pour l'ennemi que les effectifs de l'armée nationale ne cessaient de croître. On en venait à regretter que l'ennemi se débât toujours devant nos actions et prit trop rarement l'offensive. L'erreur de Dien-Bien-Phu procède directement de cette illusion. Notre politique indochinoise a été vidée à la base, pendant plusieurs années, par une capitale erreur d'appréciation du rapport des forces en présence.

Cette note a été rédigée par les services du ministère des Affaires étrangères après les accords de Genève de 1954 mettant fin aux opérations militaires.

**Etude du document 13 :**

- 1) Soulignez les éléments du texte montrant que les autorités françaises ont sous-estimé la puissance du Vietminh et que le problème était ancien.
- 2) Comment s'appelle l'homme politique français qui parvient à mettre fin à la guerre d'Indochine le 20 juillet 1954 lors de la conférence de Genève ?

## LA PAIX ?

**Document 14** : Conférence de Genève pour l'Indochine - Accord sur la cessation des hostilités au Vietnam, 20 juillet 1954. Base des traités et accords de la France [en ligne]. Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

20 Juillet 1954      RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU VIETNAM.

ACCORD SUR LA CESSATION DES HOSTILITÉS, SIGNÉ A GENÈVE.

### Chapitre premier

Ligne de démarcation militaire provisoire et zone démilitarisée.

Article premier. — Une ligne de démarcation militaire provisoire sera fixée, de part et d'autre de laquelle seront, après leur repli, regroupées les forces des deux Parties : les forces de l'Armée populaire du Vietnam au Nord de cette ligne, les forces de l'Union Française au Sud de cette ligne.

La ligne de démarcation militaire provisoire est fixée comme il est indiqué sur la carte jointe.

Il est également convenu qu'une zone démilitarisée sera créée de part et d'autre de cette ligne de démarcation, à une distance de 5 kilomètres au maximum de cette ligne, pour servir de zone tampon et éviter tous incidents qui pourraient amener la reprise des hostilités.

Article 2. — Le délai nécessaire pour réaliser le transfert total des forces des deux Parties vers leurs zones de regroupement respectives de part et d'autre de la ligne de démarcation militaire provisoire, ne dépassera pas trois cents (300) jours à compter du jour de l'entrée en vigueur du présent Accord.

### Chapitre II

Principes et modalités d'exécution du présent Accord.

Article 10. — Les Commandants des forces des deux Parties, d'une part le Commandant en Chef des Forces de l'Union Française en Indochine, d'autre part le Commandant en Chef de l'Armée populaire du Vietnam, ordonneront et assureront la cessation complète de toutes les hostilités du Vietnam, par toutes les forces armées placées sous leur contrôle, y compris toutes les unités et tout le personnel des forces terrestres, navales et aériennes.

Article 11. — En conformité avec le principe de la simultanéité du cessez-le-feu dans toute l'Indochine, il devra y avoir simultanéité dans la cessation des hostilités sur tous les territoires du Vietnam, dans toutes les zones de combat et pour toutes les forces des deux Parties.

Article 47. — Toutes les dispositions du présent Accord, à l'exception du deuxième alinéa de l'article 11, entreront en vigueur le 22 juillet 1954 à 24 heures (heure de Genève).

Fait en langues française et vietnamienne, les deux textes faisant également foi.

Pour le Commandant en Chef  
de l'Armée populaire du Vietnam,  
Ta Quang Buu,  
Vice-Ministre de la Défense Nationale  
de la République démocratique  
du Vietnam.

Pour le Commandant en Chef  
des Forces de l'Union Française  
en Indochine,  
Général de Brigade Delteil.

\*\*

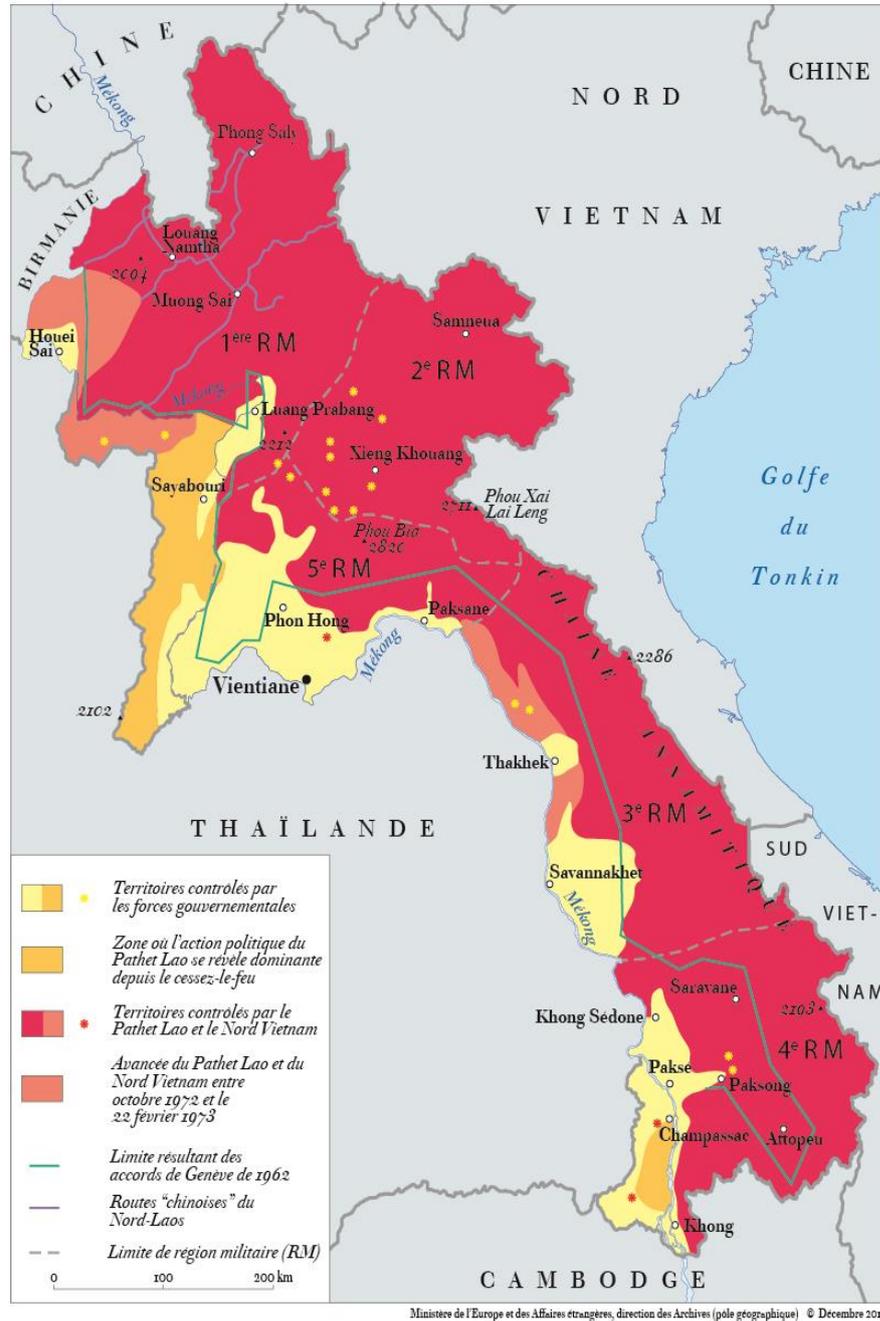
**Document 15** : L'Indochine après les accords de Genève.

Carte réalisée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, direction des Archives, pôle géographique, 2019.





## LE LAOS À L'ISSUE DU CESSEZ-LE-FEU DE 1973



Carte réalisée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, direction des Archives, pôle géographique, 2017.





**Centre des Archives diplomatiques**  
**Académie de Créteil**  
3 rue Suzanne Masson  
93120 La Courneuve

Contact : [lecture.archives@diplomatie.gouv.fr](mailto:lecture.archives@diplomatie.gouv.fr)